

La Fédération calédonienne change ses statuts

L'adhésion aux compétitions de la FIFA en 2001 oblige aujourd'hui la Fédération calédonienne de football à s'adapter. Samedi, une assemblée fédérale extraordinaire organisée au Nouvata Park Hôtel a entériné ces changements.

Les dirigeants des clubs de promotion et de division d'honneur ont répondu présent, samedi, à la convocation de la Fédération calédonienne de football (FCF). Et pour cause : il était important pour les responsables de celle-ci d'obtenir une unanimité autour du projet de modernisation de ses statuts. Depuis son rattachement à la Fédération internationale de football association (FIFA) en 2001, la FCF doit en effet suivre un processus de modification de son organisation pour lui permettre de participer aux compétitions internationales mais aussi de profiter des aides de la FIFA et de la Fédération océanienne de football (OFC).

Ses statuts ont donc été modifiés en ce sens, sur le modèle prédéfini par la FIFA. Si les statuts n'avaient pas été modifiés avant la fin de l'année, la Nouvelle-Calédonie n'aurait pas pu être engagée dans la course à la qualification à la Coupe du monde 2010, conditionnée elle même par une place dans les trois premiers des Jeux du Pacifique, à Apia, en août. Les nouveaux statuts ont été votés à l'unanimité des dirigeants présents, sans aucune abstention ou vote contre. La FCF se dote ainsi d'un outil de travail efficace et conforme.

Un bilan financier équilibré

Plus tôt dans la journée, l'exercice financier pour la saison 2005-2006 avait été examiné. Et le bilan est plutôt bon, même si une analyse plus précise des chiffres montre que les recettes ont été inférieures aux prévisions. C'est dû en partie à des subventions moins élevées que prévu mais aussi à un déficit dans les partenariats. A contrario, les recettes guichet ont été bien supérieures aux prévisions.

Du côté des dépenses, des économies ont été effectuées par rapport aux prévisions. 8,2 millions de francs seulement ont été dépensés pour les sélections contre une prévision de 22 millions. De même, pour les activités territoriales, les dépenses sont moitié moins élevées que prévu. Le football féminin, par contre, a bénéficié d'un investissement conséquent de 4,8 millions de francs, tout comme le futsal, qui a doublé ses dépenses avec 1,2 million.

Au final, le bilan financier de la FCF fait apparaître un résultat excédentaire de 7 millions de francs qui permettra de participer au remboursement de sa dette, d'un montant de 12 millions, et de continuer son développement. Une secrétaire supplémentaire a été recrutée par la FCF afin de faciliter les démarches administratives des clubs.

Le sportif a été laissé de côté lors de cette assemblée extraordinaire. Les clubs pourront faire entendre leur voix à l'occasion de l'assemblée fédérale ordinaire, à la fin de l'année. Ils étaient présents samedi pour participer à la modernisation de notre football et ont validé le projet développé depuis plusieurs mois par les dirigeants de la FCF. Le football de club et la FCF semblaient sur la même longueur d'onde. L'avenir est en marche.

Christophe Chohin

NAVIGUEZ

[Tous les articles](#)
[Précédent](#) | [Suivant](#)



Le président de la FCF, Claude Fournier (au centre), a présenté un bilan financier équilibré aux représentants des clubs. La FCF se professionnalise et le changement de ses statuts va lui permettre de continuer sa croissance, tant sportive que financière.

LES MEDAILLES DE LA FFF

La Fédération française de football a attribué à l'occasion de l'assemblée fédérale six médailles qui distinguent ses serveurs les plus assidus.

Médaille d'or : Malo Kaléba
Médailles d'argent : Maeva Kling, Edouard Wapaé, Chanel Palau, Simon Beareue, Didyme Mboeri.